



Parité : des lois pour le partage à égalité des responsabilités

publié le 13/08/2020

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (HCE) publie régulièrement une version actualisée de son Guide de la Parité "**Des lois pour le partage à égalité des responsabilités politiques, professionnelles et sociales**". Il recense notamment les principaux chiffres clés dans tous les secteurs (entreprises, fédérations sportives, syndicats...).

La parité constitue un outil autant qu'une fin visant le partage à égalité du pouvoir de représentation et de décision entre les femmes et les hommes. En France, les lois dites de parité ont été votées pour promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

 [Guide de la Parité "Des lois pour le partage à égalité des responsabilités politiques, professionnelles et sociales"](#)
(PDF de 1.6 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.